

# CAP PÂTISSIER



FORMATION  
FINANCÉE  
à **100 %** <sup>(1)</sup>

Le pâtissier fabrique les produits de pâtisserie destinés à la commercialisation. Il respecte les normes hygiène et de sécurité, de l'élaboration à la finition. Il contribue à la mise en valeur des produits auprès du personnel de vente, Il peut être amené à être en contact avec la clientèle.



## LA FORMATION

**NIVEAU VALIDÉ**  
3

**FORMATION  
DIPLOMANTE**

**PAS DE  
PRÉREQUIS**

**DURÉE**  
De 9 mois à 3 ans  
selon le niveau  
d'études

**ÉLIGIBLE AU  
CPF**

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP Chocolatier ou glacier (niveau 3)
- Certificat de Spécialisation (niveau 3)

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Ouvrier Pâtissier
- Chef d'entreprise / Gérant

Aide aux  
entreprises  
**6000€**

## OBJECTIFS

- Acquérir les procédés de fabrication des produits pâtisseries
- Organiser son poste de travail
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Réceptionner et suivre les stocks de produits
- Mesurer les coûts de fabrication

## PROGRAMME

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **EP1** : Tour, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage
- **EP2** : Entremets et petits gâteaux
- Technologie
- Gestion appliquée
- Sciences de l'alimentation
- Arts appliqués et cultures artistiques

### ENSEIGNEMENT GENERAL (dispenses possibles)

- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques, sciences physiques
- Français, histoire géographie
- Langue vivante étrangère (anglais)
- Éducation physique et sportive

Date fin de validité de la certification : 31/08/2024



## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations PRF : prise en charge par la région. (1)
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 7900 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00